

## Allocution de M. Roger Linster, membre d'honneur

Je remercie le comité de l'ANCE de m'avoir invité à cette commémoration du 20e anniversaire, une semaine avant ma mise à la retraite comme Conseiller de Gouvernement au Ministère des Affaires Etrangères.

C'est pour moi une occasion de revenir aux sources d'un mouvement initié par des pionniers inspirés par un humanisme profond. Je me souviens avec plaisir des années 70, une période formidable en idées créatives et innovatrices.

La création de l'ANCE tombe dans une période marquée par une constellation heureuse de cinq facteurs favorables à la conquête de nouveaux horizons socio-pédagogiques. (à ce moment-là, j'étais Directeur de l'Education Différenciée) :

- L'orientation des efforts psychopédagogiques au principe de « discrimination positive », une première étape dans la bonne direction vers l'élimination de la discrimination des enfants handicapés et cas sociaux
- L'autonomie communale grandissante qui permettait des expériences pédagogiques sans chicanes administratives et bureaucratiques
- Le principe de subsidiarité qui commençait à influencer de plus en plus les relations entre l'État, les communes et le secteur privé représenté par les ONG
- La chance d'avoir quelques bourgmestres et ministres à la vision large et l'esprit ouvert. Leur

sensibilité, leur cœur ouvert et leur compréhension favorisait beaucoup les expériences innovantes

- Le travail de quelques précurseurs infatigables qui avaient préparé le terrain

En particulier, je dois mentionner ici les « trois mousquetaires », Jules Grandgenet, René Gregorius et Emile Hemmen.



Mais faut mentionner également les mérites de Nic Stoffel, Gast Schaber, Jos Matheis, Jules Thyès et Ernest Molitor, Sœur Assumpta, Marianne Kirsch-Schmit, Fern Liégeois et Robert Soisson.

L'ANCE a contribué à deux développements majeurs dans le secteur socio-éducatif, qui a fait un véritable bond qualitatif durant les deux dernières décennies :

- Le développement de la scolarisation et de la formation professionnelle des élèves handicapés
- Le développement du secteur socio-éducatif « Vum Heim zum